$\underline{https://www.snetap-fsu.fr/Enseignement-professionnel-sous-double-tutelle-du-ministere-du-Travail-et-de-l.}\\ \underline{html}$



Enseignement professionnel sous double tutelle du ministère du Travail et de

vais message

- Les Dossiers - Vie fédérale -

F.S.U.

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Copyright © SNETAP-FSU Page 1/2

La <u>FSU</u> a découvert la nomination d'une ministre déléguée à l'enseignement professionnel placée sous la double autorité du ministère du Travail et du ministère de l'Éducation Nationale.

Pour la <u>FSU</u>, le nouveau gouvernement franchit une ligne rouge en créant cette double tutelle qui acte le fait qu'élèves et personnels de l'enseignement professionnel public ne relèveraient plus du seul ministère de l'Education nationale.

C'est une négation de la place et du rôle primordial des lycées professionnels qui scolarisent et forment 1/3 de la jeunesse lycéenne à des métiers essentiels, et qui participent à l'élévation du niveau de qualification des jeunes les plus fragiles.

Ce choix relève d'une vision étriquée de la formation des jeunes réduite à un strict objectif d'employabilité. La dimension émancipatrice, l'apport d'une culture commune riche et diversifiée, l'équilibre entre enseignements généraux et professionnels permettant des poursuites d'études pour toutes et tous, est complètement balayé.

Ce choix est aussi dangereux pour l'avenir d'une partie de la jeunesse, la plus fragile socialement, qui voit son parcours scolaire instrumentalisé pour répondre aux besoins économiques locaux.

C'est donc un message terrible adressé à la jeunesse, et en particulier à la jeunesse populaire accueillie dans les lycées professionnels : le droit à l'éducation et à la formation est ainsi menacé. C'est aussi un message lourd de conséquences adressé aux personnels des lycées professionnels.

Les Lilas, le 4 juillet 2022

Copyright © SNETAP-FSU Page 2/2